

**Jean-Paul LECOQ**

*Député de Seine-Maritime*

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

[Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)

**M. Edouard PHILIPPE**

**Premier Ministre**

**Hôtel Matignon**

**57 rue de Varenne**

**75007 PARIS**

Le Havre, le 22 mars 2018.

*Objet : Filière de l'éolienne en mer*

Monsieur le Premier Ministre,

Comme vous le savez si bien notre pays a décidé, dans le cadre de la nécessaire transition énergétique, d'investir le secteur de l'éolien en mer et ainsi de rattraper son retard dans ce domaine. La construction de six parcs a d'ores et déjà été attribuée par appels d'offre et un septième fait actuellement l'objet d'un nouvel appel d'offre.

Pour porter cette nouvelle filière, nos gouvernements ont fait le choix de la confier à deux groupements d'entreprises dans lesquels figuraient Alstom et EDF pour trois parcs, Areva et GDF Suez (devenu ENGIE) pour deux parcs, et Areva et Iberdrola pour le sixième parc.

Depuis, Alstom a été racheté par l'américain General Electric et Areva a cédé ses parts à l'europpéen Siemens Gamesa.

Ces mouvements de capitaux, couplés à de nombreuses procédures engagées à l'encontre des différents projets de parcs éoliens ont entraîné un retard préjudiciable dans leur réalisation.

Toutes ces vicissitudes et tergiversations ne doivent pas selon moi, et je suis convaincu que vous me rejoignez sur ce point, compromettre l'installation et le développement de cette filière dont la Normandie a été positionnée comme terre d'accueil.

Or, je viens d'être informé de nouvelles difficultés inquiétantes rencontrées par Siemens Gamesa dans son projet d'installation au Havre qui, vous le savez mieux que quiconque, repose sur un modèle économique intégré exigeant la construction sur le port du Havre de l'ensemble des composants essentiels de ses futures éoliennes : usine de fabrication de pales, usine d'assemblage des nacelles incluant une capacité de production pour les génératrices, ainsi qu'une zone logistique et un hub d'installation.

Compte tenu de cette situation et des enjeux tant nationaux que locaux portés par l'implantation de cette filière des énergies marines renouvelables, je vous saurais gré de bien vouloir me recevoir au plus vite avec les représentants de Siemens Gamesa, en vous proposant d'élargir cette audience à ma collègue députée Agnès Firmin-Le Bodo, à Madame la Sénatrice Agnès Canayer et à Monsieur le Maire du Havre et Président de la CODAH, Luc Lemonnier.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'expression de ma haute considération.



Jean-Paul LECOQ

Contacts utiles :

- [jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr](mailto:jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr)  
Permanence parlementaire : 12 rue Michel Gautier 76600 Le Havre  
Ligne téléphonique provisoire : 02.32.92.59.11.
- Assistant parlementaire en circonscription : Sébastien GIARD  
[sebastien.giard@clb-an.fr](mailto:sebastien.giard@clb-an.fr)  
Téléphone : 06.81.33.71.81